ACTION SECURITE INCENDIE
FORMATION & SÉCURITÉ INCENDIE

CQP-APS

Agrément N° 4009050101 auprès de l'ADEF
Autorisation CNAPS FOR040-2023-03-22-20180645563

OBJECTIF DE LA FORMATION

Préparer le **C**ertificat de **Q**ualification **P**rofessionnelle d' **A**gent de **P**révention et de **S**écurité

A l'issue de la formation, les participants sont capables d' assurer :

- La surveillance générale
- La sécurité technique et incendie
- Le secours et l'assistance aux personnes
- Respect strict de la déontologie des métiers de la sécurité

PRE-REQUIS

Savoir lire et écrire une main courante.
Numéro préalable délivré par le CNAPS.

PERSONNES CONCERNEES

Demandeur d'emploi, personnel d'exploitation (entreprise de sécurité).

PROGRAMME

- Cadre réglementaire et légal du métier
- Accueil et contrôles d'accès
- La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
- Protection du Travailleur Isolé (PTI – DATI)
- Les consignes
- Le circuit de vérification
- Maîtrise de la gestion des alarmes
- Savoir-faire une remontée d'information (compte rendu, rapport d'évènement, main courante manuscrite et informatique)
- Technique d'information et de communication
- La gestion des conflits / analyse de comportements / amélioration de son potentiel relationnel
- Incendie

37 rue des Artisans - 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE - Tél. 05.58.57.31.02
Email : formation@action-securite.com - Site Internet : http://www.action-securite.com
SIRET : 799 213 087 00023 - APE : 8010 Z - N°TVA intracommunautaire : FR 6379921308700023
Centre de formation des métiers de la sécurité enregistré sous le n° 72400111940 auprès du Préfet de la région Aquitaine

ACTION SECURITE INCENDIE
FORMATION & SÉCURITÉ INCENDIE

CQP - APS

Agrément N° 4009050101 auprès de l'ADEF
Autorisation CNAPS FOR040-2023-03-22-20180645563

PROGRAMME (SUITE)

- Risques majeurs
- Initiation à l'habilitation électrique H0B0
- Secours à personnes
- Évènementiel
- Inspection visuelle des sacs et bagages à main et notion de palpation de sécurité
- Intervention
- Gestion de la télésurveillance et vidéo

Exercices pratiques

- Utilisation des moyens de communication
- Accueil et contrôle d'accès
- La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
- Le circuit de vérification
- Rédaction de comptes-rendus
- Utilisation de l'outil informatique
- Exercices de mise en oeuvre des moyens d'extinction sur trois classes de feux : feux secs, feux gras et feux de gaz
- La manipulation de la centrale incendie : Processus d'acquittement d'une alarme restreinte
- Exercices de secours à personnes

CONDITIONS DE VALIDATION

Épreuves : écrite (QCM) et pratique (rondes avec anomalies et sinistres).
L'examen se déroule devant un jury présidé par un gérant d'une société de sécurité et un chef de sécurité.

Durée : 175h minimum (Hors examen)
Participants / session : 12 maximum.
Tarifs : 1300€ HT/participant (Faire une demande de devis pour un forfait groupe)

37 rue des Artisans - 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE - Tél. 05.58.57.31.02
Email : contact@action-securite.com - Site Internet : http://www.action-securite.com
SIRET : 799 213 087 00023 - APE : 8010 Z - N°TVA intracommunautaire : FR 6379921308700023
Centre de formation des métiers de la sécurité enregistré sous le n° 72400111940 auprès du Préfet de la région Aquitaine